

Du 1er au 15 mars, votez CGT aux élections à la CNRACL !

L'appel à voter de Daniel Dutilleul, Simple retraité Membre de la section CGT Retraités.es de la Métropole européenne de Lille.

Fin 2019 et début 2020, nous avons connu trois mois d'une intense mobilisation pour la défense de nos régimes spéciaux de retraite, et vécu la mise en avant des personnels territoriaux et de tous les « premiers de corvées » dont l'activité a été essentielle durant la première période de confinement !

Voter, c'est lutter !

La Pandémie nous a épargné cette réforme jusqu'ici, et le gouvernement ne voulait pas prendre de front les ayants droits de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL). Mais Macron et Castex le confirment : la « réforme » des retraites et la mise en place du système par points demeure un objectif quasi immédiat. Il faut faire plaisir aux fonds de pension privés ! Dans ce contexte d'attaques sans précédent contre notre système de retraite, acquis des grandes conquêtes de la Libération, les élections de la CNRACL revêtent une importance prioritaire !

Alors, exprimez notre volonté d'agents territoriaux de conserver notre Caisse de retraite par répartition dans un esprit de solidarité intergénérationnelle ! Ces élections concernent actifs et retraités, mais aussi les agents de la fonction publique hospitalière, soit 2,2 millions d'actifs et 1,4 million de retraités.

Voter, c'est agir !

Notre régime de retraite géré par la CNRACL est l'un des derniers à organiser un suffrage universel direct pour désigner les membres de son Conseil d'Administration. La CGT accorde une légitimité aux membres élu-e-s, et condamne la mise en place de décideurs nommés par l'État. Nous devons nous battre pour permettre une participation massive à ce scrutin ! En 2014 la CGT était sortie majoritaire, mais la faible participation demeurait inacceptable. La CNRACL est, bien sûr, une caisse de retraite. Mais elle agit également au quotidien pour les personnels en activité dans le cadre des accidents de service et des maladies professionnelles. La CNRACL finance, avec le Fonds National de Prévention, des audits et conseille les employeurs et les CHSCT dans le but d'améliorer les conditions de travail, l'hygiène et la sécurité.

Au moment où nos CHSCT sont condamnés par la loi de « transformation » de la Fonction Publique à la sauce Macron, il s'agit pour nous d'en affirmer l'importance capitale ! Une instance dédiée à la santé et la sécurité, ce n'est pas de trop !

VOTER CGT C'EST LUTTER pour une retraite décente à 60 ans, et permettre aux jeunes et demandeurs d'emplois de trouver du travail dans ce contexte difficile.

VOTER CGT C'EST SE BATTRE pour la reconnaissance des emplois pénibles et des départs en retraite adaptés.

VOTER CGT C'EST AGIR pour le rejet des mises en retraites d'office, et la mise en place de formation et de postes aménagés pour les personnels frappés d'invalidité.

ALORS VOTEZ CGT POUR LA CNRACL !